

GESTION SPORTIVE HIVER 10/18 METRES

REGLES GENERALES

A.1.2. Condition et code vestimentaire

Une tenue appropriée devra être observée sur les pas de tir et lors des cérémonies de remise des médailles.

ATTENTION : Interdiction des jeans de couleur bleue (ou denim) sur toutes les compétitions ISSF, y compris les départementaux.

Durant les compétitions les athlètes doivent porter des chaussures conformes aux Règles.

A.2.1.1. Principe de qualification aux championnats nationaux par quota.

Le principe de qualification aux épreuves des disciplines 10 mètres et Arbalète Field 18M, s'effectue par un système de quota. Le classement est obtenu en classant les tireurs à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du **Championnat Régional**.

A.7.2 et 3 Inscription individuelle et par équipe pour les disciplines à quota de places aux championnats nationaux.

Pour la saison 2022/2023, les inscriptions pour le Championnat de France dans ces épreuves, pour les tireurs étant qualifié par le système de quotas de qualification, se feront en ligne par le biais de ITAC.

L'inscription des équipes **est faite nominativement à tous les échelons**, elle est composée de 3 tireurs qualifiés et classés individuellement dans l'épreuve.

A.1.3. Dérogations.

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Gestion Sportive ne sauraient être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

REGLES SPECIFIQUES

Carabine, pistolet 10 mètres :

Discipline à quota pour le championnat de France et par points de sélection pour le Championnat régional. Un point de sélection « repêchage » permet aux tireurs de choisir lors des championnats départementaux, non pas les séries de tir mais le jour dans lequel ils veulent tirer le championnat régional sachant qu'ils complèteront les séries restantes. **Le temps d'installation au pas de tir passe de 15 à 10 minutes**

Le temps de préparation et d'essai reste à 15 minutes.

Pistolet Vitesse 10M :

Lors des 3 mm de préparation et d'essai, le tireur pourra tirer sur cible fixe et également sur la ciblérie basculante.

Arbalète Field : (tir à 18M)

Comptage au désavantage pour toutes les zones.

La tenue blanche est obligatoire pour le championnat de France. **Suppression des tirs en série A et B sur le championnat de France Arbalète field 18M.**

Plus de finales aux championnats de France 18M.

Toutes disciplines :

La participation au championnat départemental est obligatoire pour participer au championnat régional.

Carabine, pistolet 10 mètres : épreuves mixtes

Les principes de qualification seront les suivants :

- 2 catégories : jeune (cadets et juniors) et Seniors et Dames (S1, S2 et S3 et D1, D2)

- 2 équipes de club par catégorie maximum **inscrites avant le championnat régional**

A.2.5.2. Organisation:

Pour les plans de tir des compétitions ISSF, c'est l'heure du 1^{er} coup de match (et non l'heure de début de la période de préparation et d'essai) qui sera affichés.

Certificat médical :

Celui-ci ne sera plus demandé lors des championnats départementaux et régionaux car pour détenir une licence, le président de club aura validé dans ITAC l'attestation du certificat médical. La présentation de la licence reste obligatoire pour participer aux championnats.

Le prochain numéro traitera de la G.S. Championnat de France des clubs 10M adultes et Ecole de Tir. Pour toutes informations complémentaires, consultez la Gestion Sportive 2022/2023 disponible sur le site de la FFTir. Je reste également à votre disposition.

Annexe 1 : Les tableaux des surclassements, des quotas de participation et des points de qualification. A.G.